



## ACCREDITATION

VOTES DU VENDREDI 29 MAI 2020 A 00H01 AU SAMEDI 30 MAI 2020 A 23H59

Cette accréditation doit obligatoirement accompagner votre bulletin de vote

Je soussigné (e) .....

Président (e) du Lions Club .....

District 103 .....

Accrédite et donne pouvoir en la forme réglementaire à

.....

Membre du Club, porteur de la présente afin de participer aux opérations de vote de l'Assemblée générale du District multiple 103 France les vendredi 29 et samedi 30 mai 2020

Fait le .....

A .....

*Signature du Président précédée de la mention "Accréditation et bon pour pouvoir"*

Le Président du Club doit s'auto accréditer

### Attention

Il est rappelé que, seul le président de Club et non le Gouverneur peut signer la lettre d'accréditation

L'accréditation et le bulletin de vote doivent être envoyés ensemble uniquement par mail à l'adresse [vote2020@lions-france.org](mailto:vote2020@lions-france.org) entre le vendredi 29 mai 2020 à 00H01 et le samedi 30 mai à 23h59